



# Baromètre des filières bio 2025

Date de publication : 24 juillet 2025

Auteur·rice·s : Pôle Développement de Filières de Biowallonie (Ariane Beaudelot, Sophie Engel, Mélanie Mailleux, Loes Mertens, Pierre-Yves Vermer, et Audrey Warny)

Contact : [info@biowallonie.be](mailto:info@biowallonie.be) — [www.biowallonie.be](http://www.biowallonie.be)



**BIOWALLONIE**  
Le bio aujourd'hui & demain



PLAN BIO 2030

Avec le soutien de  
la



**Wallonie**

# Méthodologie et sources

Depuis 2022, Biowallonie s'est fixé comme objectif de présenter une fois par an un baromètre des filières bio wallonnes. L'intérêt est de connaître l'équilibre offre-demande de chaque filière, les défis, les opportunités mais aussi les problématiques rencontrées. Celui-ci se base sur une centaine d'appels en juin et juillet 2025, autant chez des producteurs et productrices (de diverses tailles et disposant de divers canaux de vente) que des acteurs et actrices de l'aval de la filière ainsi qu'auprès de structures encadrantes. De plus, plusieurs sources ont été utilisées dans ce rapport :

- L'agriculture biologique, les chiffres clés de 2024 (Apaq-w et Biowallonie)
- Baromètre de la transformation et distribution vrac et bio – 4e édition (par Biowallonie et ConsomAction)
- Observatoire des prix bio en magasins bio et/ou vrac versus en grande distribution (Biowallonie et ConsomAction)
- Les prix payés aux producteurs qui viennent de l'administration flamande et wallonne et qui collectent ces données auprès de fédérations belges<sup>1</sup>.

Il convient de tenir compte que l'inflation moyenne en Belgique a été de **3,14%** en 2024 et est de **2,87%** pour les 6 premiers mois 2025.

## Quelques chiffres clés

En guise d'introduction, voici quelques chiffres sur le secteur bio wallon au 31 décembre 2024<sup>2</sup>:

- Nombre de producteurs et productrices : 1.988 fermes bio (-26 fermes par rapport à 2023)
- Surfaces bio : 90.583 ha (-1,9% par rapport à 2023)
- Pourcentage de SAU bio : 12,3% (près d'un ha wallon sur 8)
- Cultures bio (évolution entre 2023 et 2024) : progression des surfaces de fruits (+13%), de légumes (+9%) et de semences et plants (+8%), diminution des surfaces de grandes cultures (-6%) et de prairies (-1%)
- Animaux bio (évolution entre 2023 et 2024) : diminution des poulets (-13%), des bovins (-2%), des porcins (-42%), des ovins (-14%), des caprins (-6%) et augmentation des poules pondeuses (+10%)
- Part de marché bio (en € dépensés par les wallons et wallonnes) : 5,5% (+0,4% par rapport à 2023) – 4,3% en Belgique
- Dépenses bio par wallon·ne sur l'année 2024 : 141€ (+15,5€ par rapport à 2023) – 109€ pour le·la Belge moyen·ne

En Wallonie, la surface bio a diminué de -3,1% (-2.900ha) et perdu 36 fermes bio en 2 ans (entre 2022 et 2024).

---

<sup>1</sup> Sur les sites <https://agriculture.wallonie.be/prix-du-marche-des-produits-agricoles> et <https://landbouwcijfers.vlaanderen.be/marktinformatie>

<sup>2</sup> Tous les chiffres sont à retrouver dans « L'agriculture biologique, Les chiffres clés de 2024 » rédigé et publié par Biowallonie et l'APAQ-w le 16 avril 2025.

# Constat général

## Pour l'ensemble des maillons du secteur bio

- Les professionnel·le·s bio sont davantage confiant·e·s en l'avenir du bio que l'année dernière.
- L'ensemble des acteur·rice·s souhaitent davantage de reconnaissance des plus-values (environnementales, sociales et économiques) de l'agriculture biologique et un soutien de la demande à moyen terme.
- Le secteur bio a pris l'habitude de prendre son destin en main et développe, individuellement et collectivement, diverses stratégies d'adaptation.
- La demande en produits bio a progressé en 2024 et durant le premier semestre 2025. La demande est actuellement égale ou supérieure à l'offre (pour la plupart des filières).
- La consommation bio est en hausse dans la plupart des pays européens.

## Au niveau des producteur·rice·s bio

Selon le baromètre du moral des agriculteur·rices bio de Wallonie de l'UNAB de début 2025 (plus de 150 répondant·e·s), les constats sont les suivants :

- Le moral des agriculteurs et agricultrices bio est (auto-)évalué à un peu moins de 6/10, un score moyen, meilleur qu'en 2024, révélateur d'un climat d'inquiétude persistante. L'incertitude économique et le manque de reconnaissance restent la clé.
- Plus de 70% des producteurs et productrices ont développé des stratégies économiques d'adaptation : réduction des charges, adoption d'une comptabilité de gestion rigoureuse, diversification de la production, recours accru à la vente directe, rationalisation de la main d'œuvre mais aussi mise en œuvre de coopération (Cuma et partenariats entre producteur·rice·s).
- 10% des producteur·rice·s sondé·e·s envisagent toujours d'arrêter leur engagement bio en 2025.
- 89% des producteur·rice·s déclarent que leur choix bio contribue à leur bonheur.

Au cours de l'année 2024, la Wallonie a perdu 26 fermes bio avec l'arrêt de 107 fermes bio<sup>3</sup> mais aussi l'arrivée de 81 nouvelles fermes bio en 2024 (bienvenue à elles !).

Les 3 principales spéculations "perdantes" en 2024 sont : les grandes cultures, les poulets de chairs et les bovins viandeux. Et les 2 principales spéculations "gagnantes" sont le maraichage et la vigne.

---

<sup>3</sup> Arrêt total de la ferme ou retour en conventionnel.

Tableau 1: Spéculation principale des fermes bio qui ont arrêté ou débuté la certification bio en 2024 (estimations)

Spéculation principale	Arrêt bio en 2024 <sup>4</sup>	Début en bio en 2024 <sup>5</sup>	Différence entre les arrêts et les nouveaux
Grandes cultures	26	14	-12
Poulets de chair	11	0	-11
Bovins viandeux	28	17	-11
Bovins laitiers	6	3	-3
Champignon	3	0	-3
Poules pondeuses et poulettes	2	0	-2
Semences et plants	3	2	-1
Porcins	1	1	0
Aquaculture	0	1	+1
Caprins/Ovins	6	8	+2
Fleurs ou PAM	0	2	+2
Arboriculture	5	7	+2
Vignes	2	5	+3
Maraichage diversifié	11	20	+9

Parmi les fermes qui quittent la certification bio ces deux dernières années, certains retournent en conventionnel, d'autres arrêtent l'activité agricole, prennent leur pension et parfois en anticipant de quelques années leur pension. Selon l'étude exploratoire d'une étudiante que nous avons suivie sur les motifs de décertification biologique des opérateurs et opératrices wallon·ne·s en 2023–2024, datant d'avril 2025, 72% des agriculteur·rice·s qui ont arrêté le Bio ont poursuivi leurs activités en conventionnel, 10% d'entre eux·elles ont complètement arrêté leurs activités, 14% ont été repris et reste en bio et 3% ont été repris et passent en conventionnel.

Selon la même étude, les raisons principales sont :

- Le manque de débouchés en bio ;
- Les coûts de production trop élevé par rapport au prix de vente ;
- Les nouvelles dispositions réglementaires.

Actuellement, l'écart des prix donnés aux producteur·rice·s, pour un même produit bio et conventionnel, est faible pour plusieurs spéculations et certaines spéculations sont actuellement davantage rémunératrices en conventionnel. Les producteur·rice·s bio n'ont aucune plus-value de vendre des produits biologiques à un prix presque similaire à celui du conventionnel alors que la charge de travail et les coûts de production sont plus importants. C'est ce différentiel de prix faible qui fait qui explique en partie pourquoi malgré une demande en hausse (en lait bio par exemple), les laiteries peinent à recruter de nouveaux éleveurs et éleveuses.

Le prix d'achat aux producteur·rice·s bio doit être et rester rémunérateur pour toutes les spéculations à court, moyen et long terme si le secteur veut voir son nombre de producteur·rice·s progresser. Bon point pour le Bio : en moyenne sur plusieurs années, les prix bio sont globalement plus stables qu'en conventionnel.

<sup>4</sup> Il s'agit des exploitations ayant arrêté toutes leurs activités en bio. Ne sont donc pas comptabilisées dans ces chiffres, les exploitations qui ont, par exemple, arrêté un élevage mais continuent leurs activités bio pour leurs cultures.

<sup>5</sup> Il s'agit des exploitations qui n'avaient aucune spéculation en bio l'année précédente.

Dernièrement, trouver de la main d'œuvre (pérenne et saisonnière) reste une préoccupation des producteurs et productrices, en particulier dans la filière fruits et légumes.

## Au niveau des transformateur·rice·s

Selon le baromètre de la transformation et la distribution bio et vrac 2025 réalisé par Biowallonie et Consomaction, voici quelques éléments intéressants (sur base des 23 transformateur·rice·s ayant répondu dont 57% d'entre eux·elles ont une gamme 100% bio) pour comparer 2023 et 2024 :

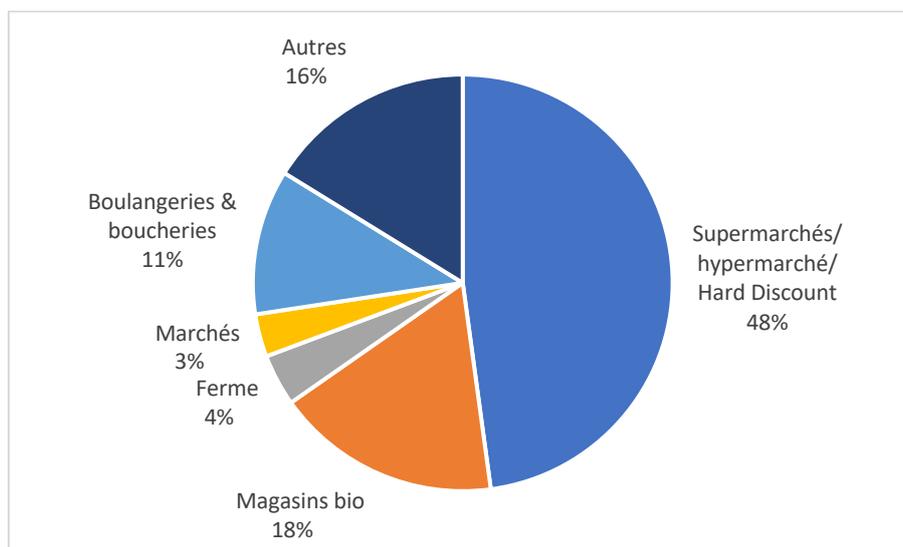
- 35% des transformateur·rice·s ont eu un chiffre d'affaires en hausse en 2024 et 9% ont un chiffre d'affaires stable.
- Les volumes de vente sont en hausse pour 35% des transformateur·rice·s et stable pour 17% d'entre eux·elles.
- 48% d'entre eux·elles ont gardé leur prix stables, 26% ont augmenté leur prix de moins de 10% et 26% d'entre eux·elles de plus de 10%.
- Concernant les 6 prochains mois, 61% d'entre eux·elles pensent voir leur chiffre d'affaires et leur volume de vente augmenté. La moitié pensent augmenter leur gamme bio. Aucun·e ne pense arrêter le Bio ni fermer ses portes dans les 6 prochains mois.

Le principal frein rencontré au passage bio de transformateur·rice·s intéressé·e·s par le Bio reste les coûts de certification.

## Distribution et vente (BtoB et BtoC)

En 2024, la vente de produits bio aux consommateurs et consommatrices par canaux de distribution était répartie en Wallonie comme suit :

*Figure 1: Répartition des dépenses bio par canaux de distribution en Wallonie en 2024 (sources : YouGov) – Autres : magasins de proximité (Okay, Spar, Proxy Delhaize), achats en ligne, achat hors Belgique, magasins oxfam...*



## Grossistes bio

Selon le baromètre de la transformation et la distribution bio et vrac 2025 réalisé par Biowallonie et Consomaction, voici quelques éléments intéressants (sur base des 12 grossistes alimentaires répondants) pour comparer 2023 et 2024 :

- 58% des grossistes ont un chiffre d'affaires en hausse en 2024 et 17% ont un chiffre d'affaires stable.
- Les volumes de vente sont en hausse pour la moitié d'entre eux et stable pour 25%.
- Leur nombre de client·e·s est en hausse pour 58% et stable pour 33%.
- Concernant les 6 prochains mois, 83% pensent avoir un nombre de client·e·s en hausse et 67% d'entre eux pensent voir leur chiffre d'affaires et leur volume de vente augmenter.

## Magasins spécialisés bio

Selon le baromètre de la transformation et la distribution bio et vrac 2025 réalisé par Biowallonie et Consumaction, voici quelques éléments intéressants (sur base des 28 points de vente répondants<sup>6</sup>) pour comparer 2023 et 2024 :

- 75% des points de vente ont un chiffre d'affaires en hausse en 2024 et 7% ont un chiffre d'affaires stable.
- Les volumes de vente sont en hausse pour 64% des points de vente et stable pour 32%.
- La fréquentation de leur commerce est en hausse pour 64% d'entre eux et stable pour 29%.
- Le panier moyen des clients est en hausse pour la moitié d'entre eux et stable pour 46% d'entre eux.
- Parmi les catégories de produits, entre 2023 et 2024, une grande proportion de points de vente ont constaté :
  - Une augmentation des ventes de fruits et légumes, ainsi que des produits laitiers et œufs. La viande et charcuterie est aussi en hausse pour 29% d'entre eux.
  - Une baisse des ventes de boissons alcoolisées et des produits non-alimentaires (hygiène et cosmétique).
- Concernant les 6 prochains mois, les points de vente sont davantage confiants que les années précédentes. 71% d'entre eux pendant que leur chiffre d'affaires va augmenter. Un magasin envisage d'ouvrir un nouveau lieu de vente et seulement un magasin craint de devoir fermer.

## Grande distribution

Au niveau de la demande des consommateur·rice·s finaux·ales, la grande distribution représente 47,8% des dépenses bio wallonnes en 2024. Malheureusement, trop peu de produits bio belges se trouvent sur les étals. Selon une étude de COMEOS sur l'année 2024, 37% des carottes bio vendues sont belges (contre 85% en conventionnel), 47% des légumes bio sont belges (contre 60% en conventionnel) et 44% des pommes de terre bio sont belges (contre 59% en conventionnel). Au niveau des produits d'origine animale en revanche, les chiffres sont nettement meilleurs : 89% du lait bio, 96% des œufs bio et plus de 98% de la viande bio est d'origine belge.

En comparant les pourcentages d'origine belge des produits bio en 2023 et 2024, le constat est le suivant : une baisse de 26% en pommes, 3% en poire, 8% en légumes et 7% en pommes de terre et une augmentation en lait, œuf et viande.

En augmentant la part belge des légumes, fruits et pommes de terre bio vendus en grande distribution, les débouchés pour les producteur·rice·s bio belges augmenteraient. Pour les

---

<sup>6</sup> Comprenant des magasins bio, des magasins bio, des magasins coopératifs en circuit court, des magasins en ligne et des magasins liés à une ferme.

produits d'origine animale, c'est davantage l'offre bio (en volumes et en nombre de références) qui doit être développée pour soutenir le secteur bio belge.

Tableau 2 : Pourcentage belge moyen sur l'assortiment en grande distribution en 2024 (enquête de COMEOS auprès des centrales belges).

% d'origine belge	bio	conventionnel
Légumes	47%	60%
Carotte	37%	85%
Pommes de terre	44%	59%
Pomme	44%	66%
Poire	69%	91%
Farine	16%	30%
Lait	89%	98%
Œuf	96%	87%
Bœuf	100%	
Porc	98%	
Volaille	99%	

De plus, ces dernières années, l'offre bio se réduit, aucun objectif chiffré sur le Bio n'est présenté au secteur, la communication sur le Bio est très faible et les marges sur le Bio sont grandes (et plus importantes que pour leur équivalent conventionnel). De plus, la grande distribution développe des labels alternatifs, comme le poulet BCC avec des prix attractifs pour les éleveur·euse·s et les consommateur·rice·s qui se détournent du Bio. Si la grande distribution belge propose une offre bio, son modèle économique va parfois à l'encontre du développement durable du secteur bio en le fragilisant. Le constat est similaire en France. En Allemagne, en revanche, la grande distribution porte et soutient le Bio et a été innovant pendant la crise du pouvoir d'achat.

Une étude française de la Fondation pour la Nature et l'Homme<sup>7</sup> a été publiée en avril 2025 sur le rôle de la grande distribution dans la baisse d'achats bio. Des constats très intéressants ont été posés et des recommandations ont été apportées. Les principales conclusions de l'étude résumées ci-dessous apportent ainsi des pistes de réflexion et d'actions utiles pour notre territoire, particulièrement en période d'évaluation du Plan Bio 2030.

L'« environnement alimentaire » était analysé à travers plusieurs piliers, chacun étant caractérisé par deux indicateurs-clés. L'étude évaluait ensuite les engagements et les efforts déployés par les enseignes pour favoriser le Bio dans cet environnement.

Piliers	Indicateurs-clés	Constats
<b>Stratégie</b>	Existence d'une stratégie bio et d'objectifs chiffrés (référencement, prix et communication)	Le Bio est sorti de la feuille de route de la plupart des distributeurs et distributrices ; plus aucun ne présente d'objectif chiffré sur le Bio
<b>Prix</b>	Ecart de prix entre le Bio et le conventionnel, et intégration du Bio dans les programmes de fidélité	2 enseignes sur 8 ont un écart de prix évalué à plus de 70%. Seule 1 enseigne possède un programme de fidélité dédié au Bio. Pour les autres, il est soit absent, soit présent mais d'une manière non quantifiée.
<b>Communication</b>	Part des investissements publicitaires dédié au Bio et amélioration de la connaissance des consommateurs et consommatrices	Le Bio est quasi exclu de la communication. 7 enseignes sur 8 ont dédié moins de 5% de leurs investissements média au Bio en 2021, lui réservant une part dérisoire au regard des sommes investies, et seule 3 enseignes mènent des actions pédagogiques en faveur du Bio.

<sup>7</sup> Source : <https://www.fnh.org/achats-de-bio-en-baisse-quel-role-de-la-distribution/>

Offre	Présence de l'offre bio et visibilité du Bio (rayon, catalogues, sites, drives)	Trop peu de bio disponible dans les rayons et part d'offre en forte diminution depuis la crise (avec notamment 7 à 25% de références bio en moins selon les enseignes entre 2022 et 2023)
-------	---	---

L'étude formule six recommandations clés à destination des distributeur·rice·s et des décideur·euse·s public·que·s.

#### Pour les distributeur·rice·s :

- Définir, publier et piloter des objectifs ambitieux pour atteindre au moins 12 % de ventes alimentaires bio d'ici 2030.
- Renforcer les liens avec les filières bio en établissant des feuilles de route conjointes et en multipliant les engagements tripartites (producteur·rice·s–transformateur·rice·s–distributeur·rice·s).
- Intensifier la communication sur le label bio auprès des consommateurs et consommatrices, mais aussi former en interne les équipes et directions aux plus-values de la certification.

#### Avec le soutien de l'État français :

- Inscrire dans la loi l'objectif de 12 % de ventes alimentaires bio, comme cela a été fait pour la restauration collective via la loi EGalim.
- Accroître la transparence sur la construction des prix bio et prévoir un encadrement des marges en cas de déséquilibres constatés, en renforçant notamment le rôle de l'OFPM (Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires).
- Soutenir financièrement le secteur bio pour développer la promotion, la pédagogie et la production de données, et envisager la création d'une démarche interprofessionnelle pour fluidifier les relations entre les maillons des filières.

## Collectivités

Une piste de croissance de la demande réside sans nul doute au **niveau des collectivités** qui se positionnent toujours davantage en faveur d'une relocalisation de leurs approvisionnements. Cette croissance est boostée par le programme « coup de pouce dans l'assiette », permettant aux collectivités une intervention de la Région conséquente dans leurs commandes de produits bio-locaux. Ces commandes représentent de plus gros volumes et tirent le commerce de produits bio et wallons vers le haut. Cependant, l'aide financière doit être maintenue sinon les volumes baisseront fortement.

## Alimentation animale

### Monogastriques

Après une forte augmentation en 2021 et 2022 et une diminution entre janvier 2023 et juin 2024, on observe depuis une augmentation continue des prix moyens de vente des aliments. Cependant, ceux-ci restent largement plus bas qu'en janvier 2023 où les prix des aliments étaient au plus haut.

### Porcs

Après une augmentation depuis janvier 2021, les prix moyens de vente des aliments pour porcins atteignent un maximum en janvier 2023. Jusqu'en juin 2024, on observe une

diminution du prix moyen selon le type d'aliment. Depuis juin 2024, la tendance est à nouveau à la hausse. Après une augmentation des prix moyens des aliments pour porcins entre 6 et 8 % en janvier 2025 par rapport à juin 2024, l'augmentation se situe entre 3 et 4 % pour le premier semestre 2025.

### Volailles

La tendance est similaire pour les aliments pour volailles. Depuis juin 2024, les prix moyens sont légèrement à la hausse, 7 à 8 % plus élevés, selon le stade animal, en janvier 2025 par rapport à juin 2024. L'augmentation des prix moyens est de l'ordre de 2 à 4 % pour le premier semestre 2025.

## Herbivores

La qualité du foin récolté est bonne dans toutes les régions mais en quantité moindre que l'année dernière (qui était une bonne année en termes de volume et moins bonne en termes de qualité). Les stocks de l'année dernière étant importants, la pénurie de foin bio n'est pas d'actualité.

Le prix du foin bio reste stable et dans la moyenne des dernières années.

Le prix des aliments achetés à l'extérieur reste élevé même si on constate une tendance à la baisse.

## Filières laitières

### Lait de vache

#### Une production en recul

Entre 2022 et 2024, la filière du lait bio a connu un recul, marqué par la disparition de 32 élevages laitiers et une baisse de plus de 7 % du nombre de vaches laitières représentant 1514 têtes. Ce recul s'explique principalement par un marché bio peu porteur, où l'offre a dépassé la demande, et par un marché conventionnel plus attractif qui a incité certains éleveur·euse·s à repasser à l'élevage conventionnel. Le faible taux de reprise des élevages laitiers lors des départs à la retraite contribue également à cette tendance. Cette diminution du cheptel laitier est un phénomène qui se constate dans plusieurs pays européens notamment chez les deux plus gros producteurs laitiers : la France et l'Allemagne.

#### Un pic de production printanier limité

En 2024, la fièvre catarrhale ovine (maladie de la langue bleue) a fortement affecté la fertilité des troupeaux. À cela s'ajoutent la faible qualité des fourrages en fin d'année 2024 et début 2025, ainsi qu'une météo relativement sèche au printemps, peu favorable à la pousse de l'herbe. Résultat : **une production laitière inférieure aux estimations des laiteries pour ce premier semestre 2025**

#### Premier semestre 2025 : une demande supérieure à l'offre

Globalement, la demande en produits laitiers biologiques est soutenue sur ce début d'année. Les conditions estivales précoces ont rapidement orienté les consommateurs et consommatrices vers les yaourts, les fromages frais, ainsi que les spécialités de type feta ou mozzarella. En revanche, le lait de consommation et les autres catégories de fromages traditionnels suscitent un peu moins d'intérêt selon certain·e·s acteur·rice·s.

Plusieurs transformateur·rice·s peinent à trouver certaines matières premières laitières comme la crème ou le beurre.

Les marchés bio des pays voisins affichent également une belle dynamique. L'Allemagne, en particulier, connaît une forte croissance de consommation dont celles des produits laitiers. Plusieurs laiteries exportent vers ce marché.

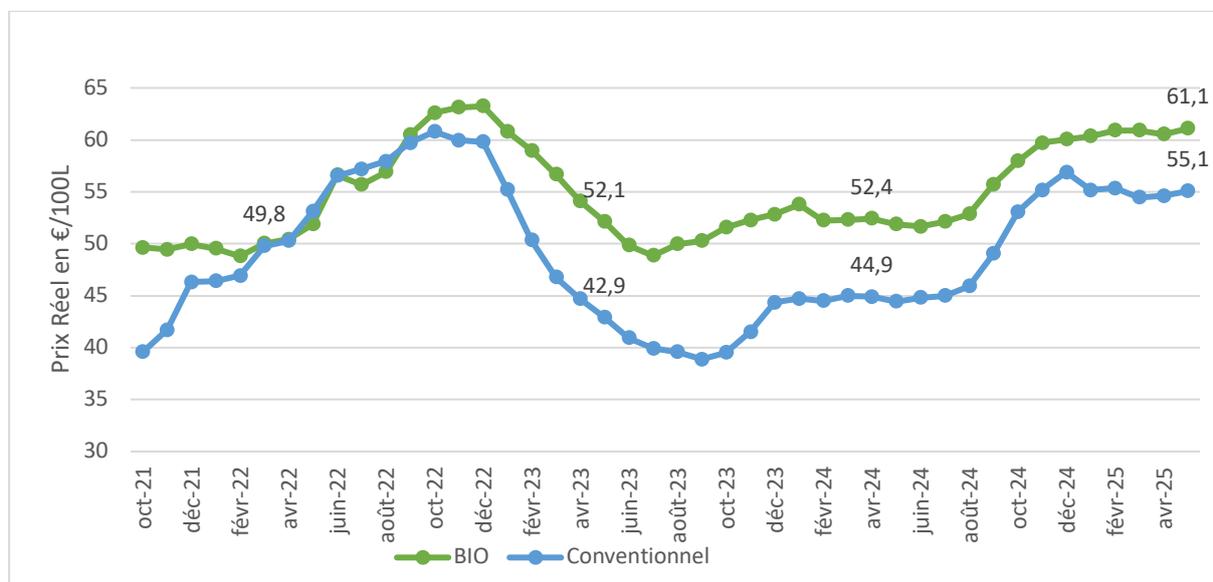
### Le prix du lait

En moyenne, les prix du lait proposés par les laiteries sont plutôt bons. En mai 2025, le prix du lait bio a augmenté de 18% par rapport à la même période en 2024. Mais l'écart entre le lait bio et conventionnel reste limité (6 centimes en avril 2025) Cette faible différence ne suffit pas à attirer de nouveaux producteurs et nouvelles productrices, ce qui fait peser un risque sur le renouvellement des éleveurs et éleveuses, notamment pour les futurs départs à la retraite.

Des inquiétudes similaires sont exprimées dans d'autres pays européens, comme la France, où la filière tire également la sonnette d'alarme.

Globalement, le prix bio fluctue moins que le prix conventionnel : entre 46 et 63 cents pour le bio contre entre 33 et 61 cents en conventionnel entre janvier 2021 et mai 2025.

Figure 2: Evolution du prix du lait bio et conventionnel aux producteurs et productrices en €/100 litres en Belgique (Source CBL)



### Les laiteries en quête de nouveaux producteurs et nouvelles productrices

La majorité des laiteries collectant en bio sont actuellement à la recherche de nouveaux producteurs et productrices. Certaines recherchent spécifiquement des éleveurs et éleveuses certifié·e·s Naturland, afin de répondre à la demande croissante sur le marché allemand.

**N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir les coordonnées des laiteries concernées.**

### Lait de chèvre et brebis

La demande pour les produits transformés à base de lait de brebis et de chèvre est constante depuis plusieurs mois. En revanche, l'offre peine au niveau du lait de brebis. Les quantités de lait sont limitées, et pas de nouveaux producteurs et nouvelles productrices actuellement pour compenser le manque de production. Certain·e·s producteur·rice·s ont essayé de racheter en France des brebis pour compenser les pertes dues à la FCO, mais cela n'a pas été possible car

les brebis étaient touchées par différentes maladies. Les transformateur·rice·s bio sont à la recherche de nouveaux producteurs et nouvelles productrices de lait de brebis bio.

Concernant les élevages de chèvre, après plusieurs années en surproduction, il y a également une baisse des volumes produits, qui permet d'éviter un surplus les premiers mois de l'année. La saison a démarré plus tard, mais les acteurs et actrices craignent qu'il y ait tout de même une trop grande quantité de lait, lorsque les ventes seront plus compliquées pendant la période estivale.

## Filières viandeuses

### Filière viande bovine

#### **Recul du cheptel qui pourrait se poursuivre à moyen terme**

Après deux années consécutives en légère croissance, le nombre de vaches allaitantes a diminué de -0,9% en 2024. La Wallonie a perdu 7 élevages au cours de l'année 2024. Ce qui amène à 618 éleveur·euse·s wallon·ne·s possédant plus de 5 vaches allaitantes. Cette tendance baissière pourrait se poursuivre dans les prochaines années, notamment en raison des conséquences de la maladie de la langue bleue, qui a affecté les naissances et limitera l'offre de taurillons bio dès 2026. L'impact se fera également sentir sur l'offre en femelles de réforme dans les années suivantes. Par ailleurs, les départs à la retraite d'éleveur·euse·s dont les exploitations ne seront pas reprises pourrait constituer un autre facteur de diminution du cheptel.

#### **La demande en flux tendu dans les fermes**

Quelle que soit la filière de commercialisation, les acteurs de l'aval constatent une stabilité de la demande en viande bio durant l'année 2024 et au premier semestre 2025.

Dans la grande distribution, la demande est particulièrement forte pour les produits hachés. L'équilibre carcasse étant parfois compliqué à obtenir, les acteurs et actrices s'orientent vers des bêtes de type réformes laitières ou des animaux de races plutôt mixte permettant un bon compromis entre parties destinées aux préparations hachées et pièces nobles.

Face à une offre de bovins en baisse, tant en bio qu'en conventionnel, et une différence de prix minime entre les deux marchés, les éleveur·euse·s parviennent facilement à écouler leurs animaux, qui sont ensuite valorisés en bio ou en conventionnel selon les marchés. Les départs d'animaux se font ainsi en flux tendu dans les exploitations. Certaines filières bio peinent à trouver les bêtes dont ils ont besoin.

Une nouvelle filière bovine est en développement chez Farm for Good.

#### **Une hausse des prix spectaculaire**

En juin 2025, les prix pour les vaches bien conformées (catégorie U) sont autour des 8 €/kg carcasse en bio. Pour les taureaux U, les prix se situent également autour de 8.4 €/kg en bio. Pour les vaches laitières, les prix bio atteignent jusqu'à 6.6€/kg. *(Attention, ces prix sont donnés à titre indicatifs, ils peuvent varier en fonction des filières de commercialisation)*

La hausse des prix amène une bouffée d'oxygène dans la trésorerie des fermes et redonne le moral aux éleveur·euse·s. Cependant, selon les circuits de vente, il peut être plus ou moins difficile de faire accepter ces augmentations de prix. C'est notamment le témoignage d'acteurs et d'actrices travaillant en circuit-court avec les boucher·ère·s ou les restaurateur·rice·s. Ces dernier·ère·s, sentent que la hausse des prix devient critique pour leur clientèle. La question

est de savoir jusqu'où cette augmentation des prix sera supportable pour les consommateurs et consommatrices. La viande bovine devient un produit moins accessible. Une baisse de la consommation bio et conventionnelle est pressentie par de nombreux acteurs et actrices.

### **Finition des bovins à l'extérieur : retour de la Commission Européenne**

En 2024, une étude a été réalisée auprès des éleveur·euse·s wallon·ne·s et plus largement en Flandre et au sein des pays voisins afin d'évaluer l'impact, sur le terrain de la suppression de la dérogation permettant de réaliser les 3 derniers mois de la finition des bovins adultes en bâtiment.

Les résultats, sans équivoque, ont mis en lumière de nombreuses difficultés (économiques, sécuritaires...) rencontrées par les éleveur·euse·s. Ceux-ci ont été transmis à l'Administration Wallonne qui a alerté la Commission européenne et a demandé de réinstaurer la disposition de l'ancien règlement bio qui permettait de garder les bovins à l'intérieur pendant les trois derniers mois d'engraissement.

Malheureusement, la réponse de la Commission européenne écarte toute possibilité de changement de la règle actuelle.

Les conseillers techniques de Biowallonie, sont disponibles afin d'aider les acteurs et actrices à réfléchir à la situation de leur exploitation et de trouver des solutions adéquates afin de permettre aux acteurs et actrices éprouvant des difficultés, de se conformer à la réglementation.

Dans les conditions actuelles, nous ne nous attendons pas à de nombreuses conversions à l'agriculture biologique. Les prix similaires entre le Bio et le conventionnel, combinés à des coûts de production plus élevés et à des exigences réglementaires supplémentaires pour la finition des bovins, ne motivent pas les éleveur·euse·s conventionnel·le·s à franchir le pas vers le Bio.

## **Filière ovine**

En 2024, on décomptait 222 éleveurs et éleveuses d'ovins, dont 169 spécialisé·e·s en production viandeuse. Le bio continue de séduire les nouvelles installations avec 30% de nouveaux projets d'élevage ovin certifiés bio.

**La FCO reste présente et demeure préoccupante cet été 2025** avec un premier cas de FCO testés positif dans un élevage bovin dans la région de Chimay. Le variant FCO-3 semblerait moins à craindre, une campagne de vaccination importante ayant été opérée. Des baisses de fertilité des béliers et des avortements sont néanmoins redoutés.

Le variant FCO-8 pourrait être plus problématique, une moins large campagne de vaccination ayant été opérée. Il y a cependant de faibles chances que ce variant circule actuellement. Le cas échéant, il ferait davantage de dégâts que le 3.

Les conditions météo actuelles sont défavorables au virus : le beau temps induit moins de vent d'altitude et donc moins de vols de moucherons. Globalement, les éleveur·euse·s sont mieux préparé·e·s. Des doses plus conséquentes de minéraux ont été distribuées.

**La majorité des agneaux bio continue à être valorisée en conventionnel** car acheminée vers des boucheries traditionnelles ne disposant pas ou ne souhaitant pas disposer de la certification bio. Le critère de différenciation principal mis en avant étant l'origine régionale du produit. Cette année, les effets de la FCO ont été d'autant plus dommageables que la fête de Pâques tombait tard. Des agneaux de bergerie auraient donc dû être disponibles en quantité au 20 avril, ce qui n'a malheureusement pas été le cas à la suite des pertes dans les cheptels l'année précédente. L'emballement des prix observé ces derniers mois semble ralentir. Le mois de juin a été nettement plus porteur en termes de demande que celui de mai. Les ventes en ce mois de juillet ont l'air bonne. La consommation moyenne par habitant·e reste stable

autour 1,5kg par an. Pour satisfaire cette demande, la Belgique importe 22.500 tonnes par an (2023). Il convient d'aller grappiller chaque année quelques dizaines de tonnes, sans précipitation, pour établir des filières stables et pérennes.

**La rentabilité des élevages bio est perçue comme meilleure** selon une conclusion récente d'un TFE réalisé en partenariat avec le Collège des Producteurs.

Actuellement, les prix de vente d'un kg carcasse oscillent entre 10,15€ et 10,2€ en conventionnel, en bio, il faut 0,5€ supplémentaires.

Les prix des aliments sont compris généralement entre 600 et 650€ en bio. En conventionnel, c'est autour de 350-450€ la tonne. Comme il faut en moyenne 100kg d'aliment par agneau, cela représente un surcout de 25€ par agneau. Le prix supplémentaire pour doit participer à couvrir ce cout.

**Les abattoirs valorisant les ovins** sont peu nombreux chez nous. Les éleveurs et éleveuses qui commercialisent en circuits courts, devant parfois parcourir des distances considérables pour abattre leurs animaux. Les prix d'abatage augmentent également en de nombreux endroits. Il y a un risque de voir des éleveur·euse·s se détourner de ces abattoirs régionaux pour aller en Flandre ou dans les pays limitrophes.

L'enjeu majeur pour professionnaliser la filière reste la **maitrise de la composition de la ration**. Beaucoup autoproduisent tout ou partie de leur production et ne complètent pas assez précisément ce qui manque. Il y a un manque de maitrise actuellement au niveau de la nutrition, ce qui pénalise et freine la finition. Les agneaux coutent donc logiquement plus cher à produire. La problématique va faire l'objet d'une formation et d'une campagne de sensibilisation au niveau de la filière, en incluant les aspects liés au pâturage.

La viande caprine prend elle aussi chaque année un peu plus d'ampleur. Cette année, 304 chevreaux mâles issus d'élevages laitiers ont été valorisés en GMS et en boucherie. Si cette viande a besoin d'un travail de communication pour la faire connaître et déconstruire les mythes qui l'accompagnent, elle n'en demeure pas moins délicieuse et pleine de sens d'un point de vue de cohérence de consommation. Les chèvres de réformes trouvent elles aussi de plus en plus preneur, permettant par la même occasion à l'éleveur d'obtenir une meilleure rémunération.

## Filière porcine

Alors une légère diminution en 2022 et une hausse en 2023, la filière porcine bio wallonne a fortement baissé de -42% en 2024. La filière bio wallonne a diminué de 414 truies (-34%) en deux ans. En 2024, le secteur comptabilisait : 736 truies, 10.554 porcs engraisés<sup>8</sup> et 31 verrats.

La crise du porc bio en 2022-2023 ont mené à l'arrêt de la spéculation pour certain·e·s producteur·rice·s bio ou la diminution de leur production pour d'autres. Le même phénomène est observé dans le reste de l'Europe, il y a donc moins de pressions des pays limitrophes pour écouler leur production chez nous.

Ces derniers mois, la filière semble regagner en stabilité. Les prix à la ferme sont pour le moment constants et les délais de chargement sont normaux (tout est parti dans les quinze jours). L'offre est légèrement en dessous de la demande actuellement. La filière est à la recherche de 2-3 nouveaux·elles éleveur·euse·s prêt·e·s à s'engager sur le long terme. Les nouveaux projets sont lents à démarrer en raison de démarches administratives lentes pour obtenir les primes et la frilosité des banques à prêter. De plus, il manque actuellement des

---

<sup>8</sup> Le nombre de porcs engraisés et commercialisés sur l'année 2024 a été modifié et revu à la hausse par rapport au rapport des chiffres du bio 2024 publié le 16 avril. Ce chiffre pourrait encore être modifié.

porcelets sur le marché pour remplir les porcheries et tous les pays limitrophes en chercheraient.

Les besoins estimés en porcs bio wallons (hors intégration) sont de l'ordre de 200 porcs/semaine. Les plus gros débouchés en grande distribution pour les porcs bio wallons ont été perdus et celui qui reste est stable mais très faible. En magasins bio spécialisés, il y a une légère augmentation de la demande mais celle-ci reste fragile et fortement dépendante du contexte économique.

La rentabilité de l'activité est toujours compliquée. Les prix de vente sont en moyenne de 3,7€ à 3,9€ (voir un peu plus) par kilo carcasse mais le prix des aliments achetés est élevé. Les coûts de production avaient été estimés à 4,2€/kg carcasse début 2023 (Source Socopro).

## Filière avicole

### Poulets de chair

Après des années de forte croissance, le nombre de poulets bio commercialisés diminue fortement (-23%) en 2023 et 2024. La filière a perdu durant cette période environ 53 poulaillers de 4.200 poulets (la taille standard de poulaillers bio). Ces élevages se sont réorientés vers la qualité différenciée ou vers des filières répondants aux critères du BCC (Better Chicken Commitment), à cause entre autres des prix plus attractifs dans ces filières.

En 2025, les départs d'éleveur·euse·s vers des filières plus rémunératrices continuent. Et ce pour plusieurs raisons selon un acteur :

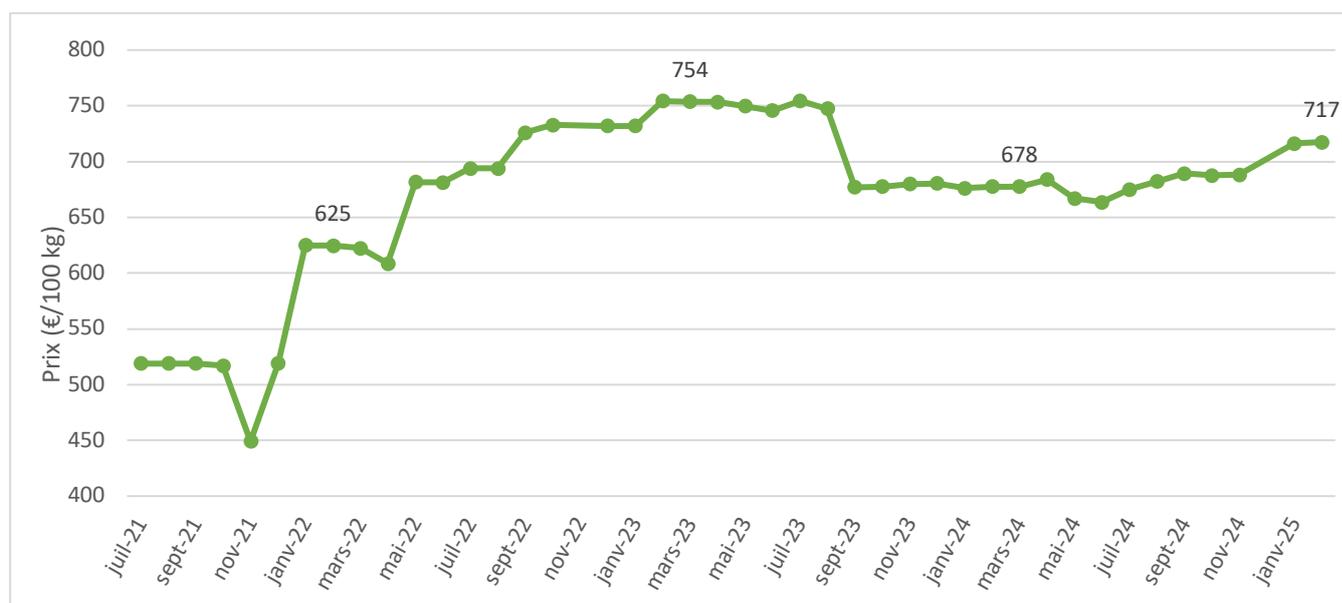
- La rentabilité des élevages : le coût des aliments, des poussins et les coûts logistiques augmentent. Les filières augmentent le prix de reprise du poulet à l'éleveur mais cela ne suffit pas. En effet, un·e éleveur·euse bio réaliserait une marge brute de 70 euros/m<sup>2</sup> de bâtiment alors que celle d'un·e éleveur·euse conventionnel·le serait de 180 euros/m<sup>2</sup>.
- Le coût du contrôle bio trop élevé (1200 à 1300 euros de coût de certification par bâtiment).
- Les exigences au niveau des aménagements demandés (parcours, perchoirs,...).

La figure 3 représente l'évolution du prix de marché du poulet bio. Ce prix est issu du prix de vente moyen de 3 abattoirs (deux en Wallonie et un en Flandre). Après une augmentation du prix observée jusqu'en février 2023, le prix de vente observe une diminution significative en septembre 2023. Le prix reste relativement stable et repart légèrement à la hausse à partir de juin 2024. Par rapport à notre dernier baromètre de juin 2024, le prix<sup>9</sup> a augmenté de +8 %.

---

<sup>9</sup> Dernier prix disponible dans les prix de marché officiels belges : février 2025

Figure 3: Evolution du prix de marché officiel belge du poulet bio en €/100 kg (Source: Service Public de Wallonie Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement (SPW ARNE), Direction de la Politique Agricole)



Le marché est relativement stable. Les vides sanitaires sont toujours courts pour compenser la diminution de l'offre. L'ensemble des filières recherchent de nouveaux·elles éleveur·euse·s. De nouveaux bâtiments d'élevage seraient bienvenus mais investir dans un bâtiment n'est plus aussi rentable qu'il y a quelques années.

L'ensemble des acteurs et actrices travaillent désormais avec la nouvelle souche reconnue en bio. Chacun observe de très bons résultats avec celle-ci.

Le poulet entier et découpé semble s'écouler un peu mieux que les préparations type haché, saucisses,...

Selon notre observatoire des prix de juin 2025, le prix moyen au/à la consommateur·rice du poulet entier en GMS était de 12,94 €/kg<sup>10</sup>, soit une augmentation de +7 % par rapport au prix moyen de juin 2024. Au sein des magasins spécialisés bio et/ou vrac, ce prix moyen est de 13,89 €/kg<sup>11</sup> soit une augmentation de +4 % par rapport au prix moyen de juin 2024. Certains producteurs (en filière intégrée) vendent également leurs poulets à la ferme sur commande préalable. Le prix y est très souvent plus attractif (11,57 €/kg)<sup>12</sup>.

## Poules pondeuses

Après une baisse en 2023, la filière poule pondeuse renoue avec la croissance en 2024 : +35.000 poules pondeuses (+10 %) par rapport à 2023. Au total, la Wallonie comptait 112 éleveur·euse·s (avec un total de 404.500 poules pondeuses bio) fin 2024.

A l'inverse, la filière poulettes futures pondeuses accuse une diminution de -31% du nombre de poulettes élevées par rapport à 2023, avec une perte d'un gros élevage. Trois élevages existent en Wallonie, avec une production totale de 141.307 poulettes en 2024. Selon le principal fournisseur de poulettes, ils doivent parfois acheter des poulettes aux Pays-Bas.

<sup>10</sup> Moyenne calculée sur les prix récoltés dans 7 enseignes de GMS

<sup>11</sup> Moyenne calculée sur 10 références (magasins bio et/ou vrac)

<sup>12</sup> Moyenne calculée sur les prix de 5 éleveurs faisant de la vente à la ferme

Le nombre de poulettes futures pondeuses doit augmenter mais dans une moindre mesure afin de ne pas se retrouver avec trop de poulettes. Actuellement, chaque éleveur·euse anticipe son changement de lot et doit commander ses poulettes environ 6 mois à l'avance. Le prix de la poulette a légèrement augmenté ces derniers mois et suit toujours le prix de l'aliment.

La figure 4 présente le prix de gros moyen de 100 kg d'œuf bio recensé, chaque semaine, auprès des centres d'emballage soumis à notification. Deux augmentations de prix sont observées fin 2022 et fin 2023. Depuis début 2024, le prix oscille entre 340 et 360 euros/100kg. Actuellement, le prix de rachat des œufs par les centres d'emballage aux éleveurs tourne autour de 20 cents/œuf.

Le dernier prix renseigné date de mi-avril 2025. Depuis le dernier baromètre (juin 2024), les prix des œufs conventionnels ont fortement augmenté : respectivement + 69 %, + 41% et + 36% pour les œufs code 3, code 2 et code 1 alors que le prix de 100 kg d'œuf bio est resté relativement stable (- 2 %). La figure 5 montre l'évolution du prix de gros moyen de 100 kg d'œuf depuis début 2025. On remarque que, depuis fin février 2025, le prix de l'œuf code 1 est supérieur au prix de l'œuf bio alors que le prix de l'œuf code 2 frôle le prix de l'œuf bio.

Figure 4: Evolution du prix de gros moyen pour 100 kg d'œuf bio (prix moyens réalisés par les producteurs et productrices pour les œufs biologiques (M et L) exprimés en euros/100 kg. Déclaration des centres d'emballage soumis à notification (Source SPW ARNE)

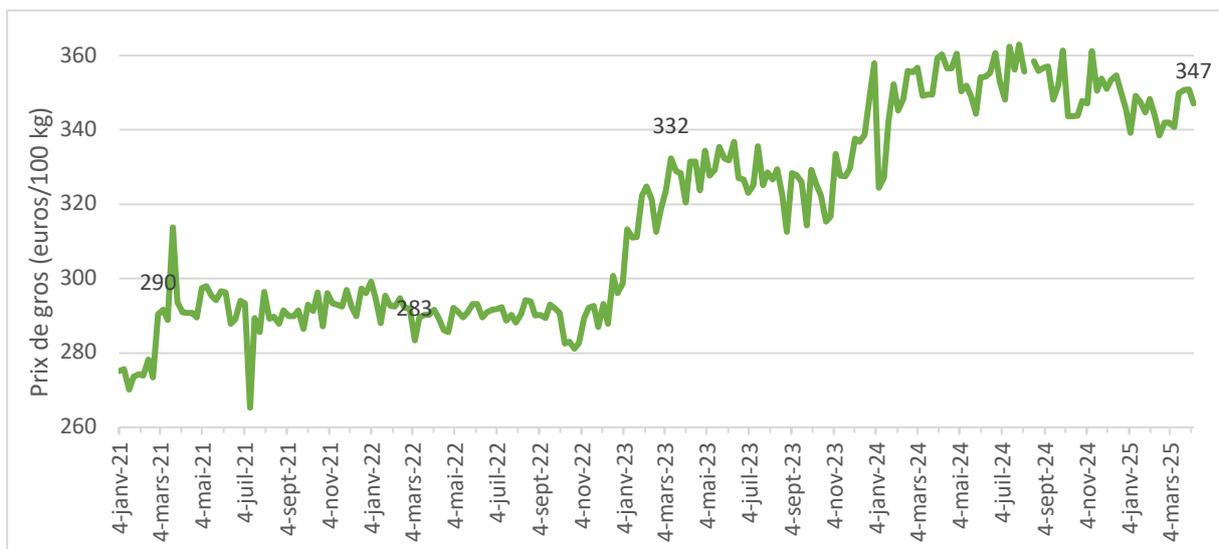
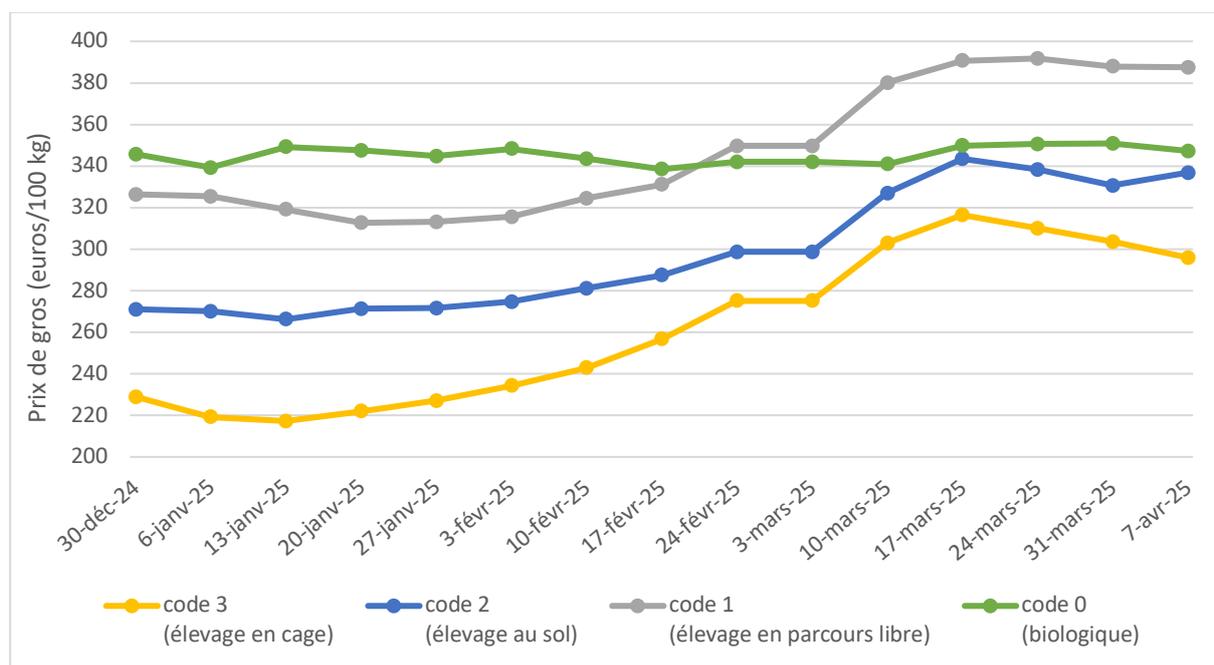


Figure 5: Evolution du prix de gros moyen pour 100 kg d'œuf (prix moyens réalisés par les producteurs et productrices pour les œufs (M et L) exprimés en euros/100 kg). Déclaration des centres d'emballage soumis à notification (Source : SPW ARNE)



Entre décembre 2024 et février 2025, il y avait un manque d'œufs sur le marché (tout type de production confondue) et ce pour plusieurs raisons selon un éleveur/emballer : problème de salmonelles, permis non renouvelés, gripes aviaires,... « Il fallait aller loin pour en trouver ». Depuis février, la demande est assez forte. Trop peu de poules produisent des œufs bio. Le secteur se porte bien.

Un éleveur nous indique que « Au Pays-Bas et en Flandre, des producteurs arrêtent la production d'œufs conventionnels. Ça tire le marché bio car les magasins font des marges plus importantes sur les œufs bio pour combler les pertes en conventionnel. Il serait intéressant qu'il y ait de nouveaux bâtiments en bio mais aujourd'hui le prix du conventionnel limite un peu l'installation en bio. Il y a une nécessité d'attirer les jeunes mais il y a 30 à 40 % d'investissement en plus en bio pour un jeune qui se lance aujourd'hui. Même si la rentabilité en bio est meilleure, cela ne compense pas la somme à investir ».

La vente directe se porte bien. Un éleveur indique ne plus vendre ses œufs à des grossistes. L'entièreté est vendue directement aux GMS en direct sous sa marque et aux commerces spécialisés. Un autre a remplacé son magasin par un distributeur automatique qui ravit les clients et lui permet d'allouer la main-d'œuvre à la prospection de nouveaux marchés plutôt que la vente en magasin.

Au niveau des poulaillers mobiles en poules pondeuses, l'intérêt du/de la consommateur·rice est toujours bien là et les éleveur·euse·s n'ont pas de problème pour écouler leurs œufs bio. Cependant, certain·e·s remarquent qu'il est de plus en plus difficile de se démarquer car, en conventionnel, il y a de plus en plus de poulaillers mobiles de plus en plus grands et dont le caractère mobile n'est pas toujours observé. Les éleveur·euse·s bio souhaitent faire valoir leur qualité différenciée.

Lors de notre dernier observatoire des prix réalisé en juin 2025, le prix moyen au/à la consommateur·rice de l'œuf bio était de 49 cents<sup>13</sup> en GMS. Ce prix s'élève également à 49

<sup>13</sup> Moyenne calculée sur les prix récoltés dans 13 enseignes de GMS

cents<sup>14</sup> dans les épiceries bio et vrac. Ces prix sont relativement stables par rapport à notre dernier baromètre de juin 2024. En juin 2025, tous les œufs vendus en GMS et magasins spécialisés sont d'origine belge.

La majorité des poules de réformes partent à l'abattoir et sont valorisées en bio (mais avec un prix d'achat bio assez faible pour l'agriculteur·rice). Certain·e·s éleveur·euse·s arrivent toujours à vendre une partie des poules aux particulier·ère·s même si la législation (permis de détention d'animaux pour les particulier·ère·s) complique la transaction et leur demande du temps.

## Filières Grandes cultures<sup>15</sup>

Après deux années stables, les grandes cultures bio ont diminué en 2024 avec une perte de cultivateur·rice·s et de 1.218 hectares (-6%). Cette baisse s'explique par des dé-conversions<sup>16</sup> d'agriculteurs bio, principalement mixtes, mais également par des agriculteur·rice·s bio qui ont remplacé une partie de leurs grandes cultures par des prairies temporaires à la suite des conditions météorologiques défavorables de ces deux dernières années, qui rendent certaines cultures très compliquées.

### Les conditions de culture de la saison 24-25

Les grandes cultures sont globalement dans un état allant de bon à excellent. Les cultures d'hiver, enracinées plus profondément, s'en sortent mieux que les cultures de printemps qui ont parfois souffert du printemps fort sec.

Avec un déficit hydrique marqué selon les régions, l'irrigation pour ceux et celles qui en disposent a été particulièrement précieuse cette année. Les pois de conserverie ont été très vite murs et il a fallu hâter la récolte. Globalement, la météo est favorable, avec des épisodes de pluie aux moments clés. Les perspectives sont donc largement positives et donnent un peu d'air à un secteur qui a vu ses acteurs et actrices diminuer à la suite de deux années défavorables. Des rendements et qualités très bonnes sont attendus en céréales.

Cette année, les cultures ont moins subi les affres des limaces, en revanche les corvidés ne les ont pas épargnées. La pression des oiseaux est jugée comme encore très impactante par les agriculteur·rice·s, particulièrement en maïs et en tournesol.

Les pucerons sont aussi présents en nombre cette année. Les fortes chaleurs leur sont favorables. Ils ont fait des dégâts entre autres en féverole.

2025 restera dans les mémoires comme une bonne année en termes de santé des cultures. Peu voire aucun traitement a été nécessaire. Les cultures sont exemptes de maladie, le temps globalement chaud et sec ont freiné le développement des maladies foliaires.

Le défi de l'enherbement des parcelles demeure la préoccupation technique n°1 des producteurs et productrices.

### Un marché des grandes cultures globalement à l'équilibre

Le marché est perçu comme **assez stable** par de nombreux·ses acteur·rice·s interrogé·e·s.

- Une coopérative s'attend à collecter davantage de marchandise par rapport à ses besoins, tant les cultures sont prometteuses en volume.

---

<sup>14</sup> Moyenne calculée sur 13 références (magasins bio et/ou vrac et magasins à la ferme)

<sup>15</sup> Hors légumes et pommes de terre

<sup>16</sup> Les raisons principales sont les écarts de prix trop faibles avec le conventionnel, le ralentissement des besoins de certaines entreprises comme les fabricants d'aliment à la suite de la baisse de bétails bio.

- L'orge de brasserie a connu des conditions globalement favorables, si ce n'est le manque d'eau. Le point positif c'est l'absence de maladie qui laisse entrevoir de faibles risques de déclassement. Malheureusement, le secteur des brasseries bio n'est pas épargné par la tendance globalement baissière du marché de la consommation. Les bières moins alcoolisées et non-alcoolisées se développent. En outre, un acteur de la distillerie a mis de côté son projet de production de whisky certifié bio entraînant une perte de débouché pour plusieurs agriculteur·rice·s.
- De nombreux·ses producteur·rice·s nous relaient leur souhait de voir le concept de l'agriculture bio mieux expliqué au public pour qu'il soit mieux compris et tire naturellement notre marché vers le haut.

Une prospection pour ramener de nouveaux·elles acteur·rice·s de la transformation vers le bio sera donc réalisée dans l'année à venir pour contribuer à faire grandir nos filières.

### De nouvelles filières

La filière des céréales alimentaires bio est en plein développement et plusieurs initiatives ont vu le jour récemment :

- **Groupement Paysans–Meuniers**  
Un nouveau groupement a vu le jour en cette première moitié de 2025. Le groupement Paysans–Meuniers rassemble les projets de meunerie à la ferme. Les membres doivent impérativement cultiver leurs propres céréales. Les moulins doivent fonctionner sur meules de pierre. Le but est de garantir une cohésion dans la filière, de favoriser des échanges et de mutualiser des achats.
- **Moulin de Tongrinne**  
Ce moulin 100% sur cylindre aux mains de 4 producteurs bio et un meunier a été inauguré le 4 juin 2025. Il a une capacité de production de l'ordre de 750 kilos de farine par heure. L'ambition est d'atteindre à moyen terme les 1000 t de céréales à transformer. Pour le moment, 600 t représentent un débit suffisant.
- **Meunerie O Gluten**  
L'alimentation sans gluten se développe chez nous, encouragée par un nombre croissant de consommateur·rice·s intolérant·e·s voire allergique au gluten. Guillaume Debouge de la Ferme qui Bouge a installé sur la ferme familiale un moulin meule de pierre qui va produire de la farine de millet et de sarrasin, des pseudo-céréales sans gluten. Celui-ci est opérationnel depuis janvier 2025.
- **Filière brassicole**  
Le projet Interreg Brass'hop qui a débuté en mars 2025 a pour objectif le développement d'une filière brassicole biologique en Grande Région (France, Belgique, Luxembourg, Allemagne). L'ambition est de relier agriculteur·rice·s, brasseur·euse·s et chercheur·euse·s pour produire et transformer des matières premières issues du territoire, tout en respectant la biodiversité, la qualité de l'eau et le climat.  
De plus, la micro-malterie « Malterie Plan B », qui a pour ambition d'être 100% bio, se concrétise à la ferme de Waulx à Dinant et devrait être opérationnel en 2026.

En revanche, le moulin de Statte (qui produisait 4 farines bio sur une cinquantaine de références) a fait faillite fin mai 2025.

### Des nouvelles cultures

Année après année, nous voyons se développer dans le paysage wallon de nouvelles cultures bio qui n'étaient pas cultivées ou même cultivables auparavant. Parmi celles-ci, notons les cultures suivantes :

- Tournesol (102ha en 2024) : cette plante oléagineuse se développe de plus en plus en Wallonie et trouve de l'intérêt aussi bien auprès des consommateur·rice·s que des transformateur·rice·s. Mayonnaise, huile pour la cuisson de crackers, ou simplement

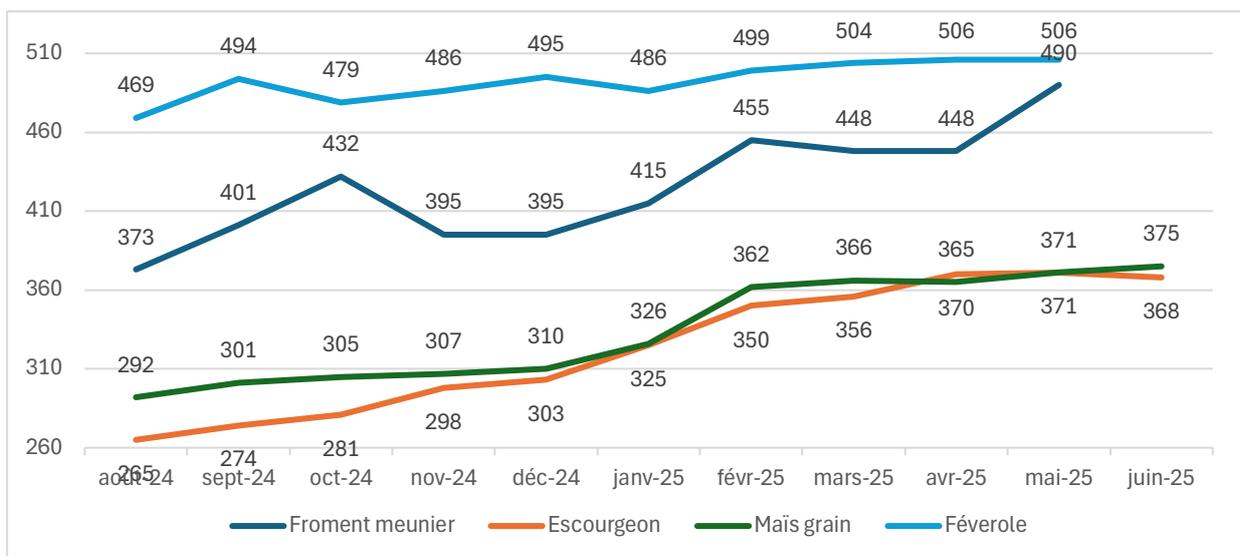
vendue en bouteille, le tournesol a de nombreux atouts et les conditions de cette année lui ont été largement propices !

- Blé dur : cette céréale habituellement plutôt cultivée autour du bassin méditerranéen se présente désormais comme une candidate potentielle à l'intégration dans les rotations bio wallonnes ! Ingrédient incontournable des pâtes, le blé dur fait l'objet actuellement d'un projet dans le cadre de la relocalisation de l'alimentation, initié par la Ministre Tellier. Si la maîtrise de l'itinéraire technique et l'effet-année sont encore des éléments clé dans le développement de la culture chez nous, le potentiel de développement est très conséquent car la consommation de pâtes est très courante et les volumes actuellement produits à partir de céréales bio locales sont presque nuls. Qui plus est, des outils de valorisation en pâtes biologiques sont d'ores et déjà installés.
- Chia : cette culture émergente est une preuve supplémentaire de l'étendue que l'assolement wallon est capable d'intégrer ! La valorisation de la graine de chia est principalement au niveau des produits du petit-déjeuner.
- Lin oléagineux (11ha) : les avantages de la consommation diversifiée des huiles dans notre alimentation ne sont plus à prouver.
- Protéines végétales (35ha) : les signaux sont au vert pour les cultures comme les lentilles et les pois chiches. Ces cultures protéiques seront cultivées dans le courant du mois d'août et, sauf météo défavorable d'ici là, devraient permettre de reconstituer des stocks qui permettront la consommation de protéines végétales locales aux consommateurs bio.
- D'autres cultures émergent, c'est le cas du chanvre graine (32ha) ou encore le millet pour l'alimentation humaine.
- Un point plus préoccupant concerne la culture de chicorée : les principaux acheteurs (Béneo-Orafti et Sonode) ont annoncé qu'aucun contrat ne serait proposé pour la campagne 2026. Ces débouchés représentaient des emblavements de plus de 440ha en Wallonie en 2022 et 2023.

### Les prix et la perception de ceux-ci

Les prix sont actuellement relativement bons, quoiqu'à tendance baissière, en réaction aux perspectives de bons rendements qui sont annoncées. Les prix conventionnels chutent et le différentiel de prix se creuse, ce qui valorise la plus-value du Bio et de ses pratiques non polluantes et vertueuses.

Figure 6. Evolution des prix bio sur le marché libre en Belgique (Mercuriale de Biowallonie)



N'hésitez pas à vous inscrire à notre mercuriale des prix si ce n'est déjà fait, à suivre nos événements proposés au fur et à mesure de l'année et à nous contacter pour vos demandes et sollicitations d'accompagnement.

## Filière Pommes de terre

La surface de cultures de pommes de terre bio a été de 836 ha en 2024. Elle a diminué de **5%** entre 2023 et 2024, soit de 40 hectares en moins. Cela représente **seulement 1,9%** de la superficie totale de pommes de terre emblavée en Wallonie.

Figure 7 : L'évolution du nombre de producteurs et productrices de pommes de terre bio wallon-ne-s, les surfaces plantées (ha) et la surface moyenne (en pdt bio) par producteur-riche, entre 2021 et 2024

Année	2021	2022	2023	2024
Nombre de producteur-riche-s	209	202	180	173
Surfaces pdt bio (ha)	893	822	876	836
Surface moyenne/producteur-riche	4,3	4,1	4,9	4,8

Le nombre de producteurs et productrices des pommes de terre bio est en baisse depuis 2021 : 36 producteur-riche-s en moins entre 2021 et 2024. Cette diminution de producteur-riche-s mène ainsi logiquement à une baisse des emblavements. La diminution est probablement un effet des surproductions qu'on a connu sur le marché des pommes de terre bio en 2022 et 2023. La baisse est plutôt une bonne nouvelle pour l'équilibre du marché, surtout au vu des prévisions des bonnes récoltes de cette saison 2025.

Aux chiffres des productions de pommes de terre s'ajoutent les surfaces de production de plants. En 2024, 6 producteur-riche-s produisaient des plants certifiés et 3 producteur-riche-s des plants fermiers sur un total d'environ 44ha.

Dans les choix variétaux que les producteur-riche-s ont pu faire pour la saison de 2025, l'offre de plants bio était très restreinte en 2024, avec des prix des plants qui pouvaient s'élever à 3.000 euro/ha. Plusieurs producteur-riche-s disent donc d'avoir « planté ce que j'ai pu trouver » au niveau du choix variétal.

### La culture

Les cultures se portent bien sur le champ, en ce début de juillet 2025. Le feuillage s'est vite fermé et on observe généralement une bonne tubérisation. Le climat est favorable cette année à la culture et défavorable au mildiou. Après une année 2024 qui était catastrophique à ce niveau-là, la situation est nettement meilleure cette année, pour le moment. Cela semble également le cas au niveau des doryphores. Selon les témoignages de différent-riche-s producteur-riche-s dans différentes régions, même s'il y a des foyers, les pommes de terre sont gagnantes encore le pari. Globalement, ce sont des bonnes récoltes qui s'annoncent.

### Le cuivre

Espérons que le temps reste clément par rapport au mildiou cette année, puisque le retrait du cuivre qui est en cours, est un grand coup pour les producteurs et productrices de pommes de terre (ainsi que les viticulteur-riche-s et les producteur-riche-s de pommiers, poiriers et houblon).

Même si on peut choisir de mettre des variétés robustes (résistantes au mildiou), celles-ci nécessitent une gestion particulière et une utilisation limitée de traitement antifongique, pour éviter des pressions trop importantes du mildiou qui pourraient causer des brèches dans les résistances. Le cuivre est actuellement encore le seul produit qui peut servir à cette fin dans les cultures bio.

Sur le marché, on trouve encore des produits à base d'oxychlorure de cuivre, utilisables en bio. En revanche, aucun de ces produits ne peut être utilisé en pomme de terre. Les produits à base d'hydroxyde de cuivre utilisable en pomme de terre (Blue shield Hibio, Copernico Hibio, Hydro Super 25 WG, Koper/Cuivre Garden et Super Koper 25 WG), peuvent en théorie encore être employés jusqu'au 23/02/2026, mais en pratique, ils ne se trouvent déjà plus sur le marché.

Un groupe de travail national – qui réunit les syndicats, Bioforum, Biowallonie, le CRAW, la Fiwap, l'Inagro, ViaVerde, le Collège des Producteurs, le Carah, CPL-Végémar et Corder – s'est activé sur le sujet depuis l'annonce des retraits. Le ministre Clarinval a été interpellé à multiples reprises et un travail avec le SPF est en cours. Le groupe souhaite obtenir au moins des dérogations jusqu'à la réévaluation européenne du cuivre, qui est prévue en 2027.

### Des pommes de terre bio belge robustes en magasin ?

La présence des variétés de pommes de terre robustes en GMS et magasins bio spécialisés est suivie depuis 2020 par le groupe de travail national (Fiwap, CRAW, Bioforum, Inagro, ViaVerde et Biowallonie). En janvier-février 2025, 132 magasins ont alors été enquêtés, répertoriant 315 de références valables. Les constats se résument ainsi : le pourcentage de pommes de terre robustes dans les étales a progressé assez fortement cette année, pour arriver à 70%, tandis que le pourcentage de pommes de terre d'origine belge a baissé à 59%.

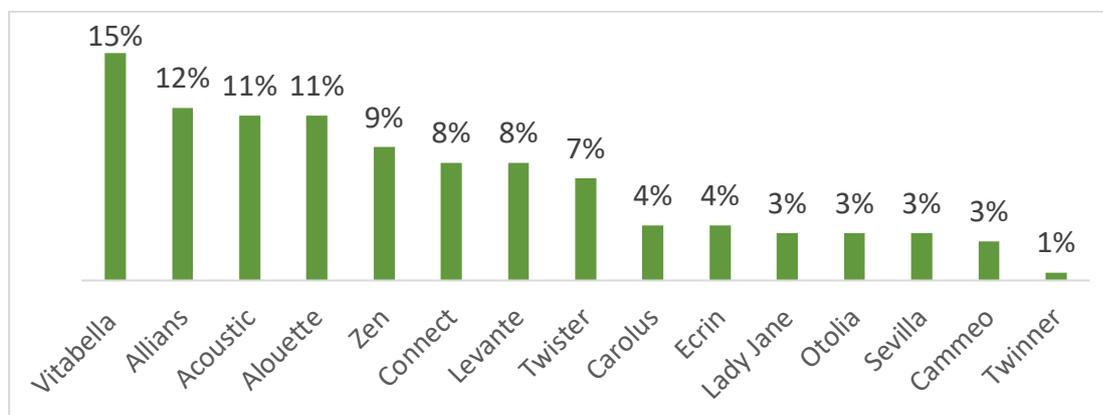
Quant aux variétés robustes parmi les origines belges, le chiffre tourne toujours autour des 70%, avec 68% en 2024. Ce qui est plus élevé que la présence de robustes dans les champs, comme l'analyse la Fiwap par une enquête auprès des producteurs bio chaque année (Fiwap Info Nr.184). En 2024, on trouvait notamment 45,4% de robustes dans les cultures de pomme de terre bio.

Figure 8 : Évolution des pourcentages de variétés robustes et des origines belges dans les magasins belges (en 2021, 2023 et 2025)

	2021	2023	2025
Pourcentage des variétés robustes (%)	59%	61%	70%
Pourcentage de pdt bio belge (%)	75%	81%	59%
Pourcentage de variétés robustes parmi les belges (%)	63%	73%	68%
Pourcentage de variétés robustes parmi les non-belges (%)	47%	19,5%	42%

Des 37 variétés robustes qui sont sur la liste, 15 variétés étaient présentes sur les étales des magasins (Vitabella, Allians, Acoustic, Alouette, Zen, Connect, Levante, Twister, Carolus, Ecrin, Lady Jane, Otolia, Sevilla, Cammeo et Twinner). Dans les variétés non-robustes, Agria était la plus présente.

Figure 9 : Présence (% du total des robustes) des variétés robustes observé dans l'offre de pdt bio en magasins bio et GMS



Quant aux origines des pommes de terre robustes autre que la Belgique (en janvier–février 2025), les autres sont : Pays–Bas (25%), France (15%), Italie et Chypre. Plus de détails sur l'enquête se trouveront dans un prochain Itinéraires BIO.

En avril 2025 a débuté le projet Interreg « Robpatat » qui réunit la Fiwap, Bioforum, Bio–haut–de–France sur la thématique des variétés des pommes de terre robustes et leur présence en GMS et dans la transformation dans les 3 régions.

### Le marché

Dans les tendances positives, plusieurs usines de transformation testent actuellement des variétés robustes — notamment Esperanto et Otolia — pour les frites.

En contraste aux prix des plants et autres coûts de production (engrais, amendements, carburant) qui restent élevés, les prix de contrat semblent stagner — autour des 350–400 €/t pour les variétés du frais (dépendant de la variété), avec des suppléments en fonction de la durée du stockage en frigo (jusqu'à 370–490 €/T en avril–mai).

En revanche, les prix pour les variétés de transformation frites semblent être meilleur cette année — autour des 330 €/T, contrairement au 290 €/T en 2024. Et pour les chips, le prix tourne autour des 380 €/T — prix comparable à l'année passée.

## Filière légumes

Fort heureusement, les retours pour cette année 2025 sont nettement plus positifs et encourageants que ceux des années précédentes — ce dont nous nous réjouissons vivement. En cause : un meilleur équilibre entre l'offre et la demande, et surtout une météo plus clémente. Celle-ci a non seulement eu un effet bénéfique sur le moral, mais elle a aussi allégé la charge de travail liée au suivi des cultures. Elle laisse par ailleurs entrevoir de belles récoltes, avec de bons rendements à la clé.

### La production

Les conditions de culture sont globalement idéales pour le maraîchage. Aucun gel tardif, pas de grêle ou d'orages destructeurs, ni de maladies majeures à signaler. Quelques points d'attention toutefois :

- Le climat globalement sec a entraîné un dessèchement des couches superficielles du sol, rendant l'irrigation indispensable pour garantir une bonne germination ou reprise des plants. Certaines semences (carottes, oignons, etc.) n'ont pas levé correctement par endroit. Une surveillance étroite de l'état hydrique des cultures est de mise pour que les plants aient de bon rendement.
- Les temps chauds, en alternance avec des périodes humides et fraîches, favorisent la germination des mauvaises herbes. Cela nécessite une vigilance accrue et une réactivité importante pour désherber rapidement et éviter l'envahissement.
- Ce climat est également favorable au développement de pucerons et acariens tétranyques. Un maraîcher a rapporté une forte infestation de pucerons ayant gravement affecté ses plants de courgettes sous serre et réduit le rendement de ses tomates. À cela s'est ajoutée une difficulté dans la commande d'auxiliaires, aggravant la situation.

### La demande

- Circuit court

Pour les acteurs et actrices qui vendent en direct, la demande se maintient à un niveau stable. La clientèle reste fidèle et continue de répondre présente. Cependant, la dynamique n'est plus à la croissance, mais plutôt à la consolidation. L'enjeu est désormais de professionnaliser la

vente à la ferme et en circuit court afin d'augmenter le montant moyen des paniers et de mieux régulariser les commandes.

Du côté des petits transformateur·rice·s wallon·ne·s de légumes, une accalmie est ressentie particulièrement durant les périodes de vacances. Cette tendance saisonnière semble s'accroître depuis les nouvelles répartitions des congés scolaires.

- **Circuit long – frais**

La demande reste modérée : elle est aujourd'hui stabilisée mais qu'elle n'a pas retrouvé son pic d'intensité. Dans la grande distribution, les légumes bio continuent d'intéresser les acheteurs, mais les volumes demandés restent modestes, alors que les capacités de production sont plus importantes et que les pourcentages d'origine belge sont faibles. Selon une enquête de COMEOS pour l'année 2024, 37% des carottes bio vendues sont d'origine belges contre 85% en conventionnel. Pour les légumes (au total), 47% des légumes bio sont belges contre 60% pour le conventionnel.

Les prix pratiqués sont acceptables, mais ils peinent à suivre l'évolution des coûts de production. Cette déconnexion reste préoccupante, notamment en cas de bons rendements, qui pourraient entraîner une surabondance de l'offre et une baisse des prix d'achat.

Face aux hausses importantes des coûts de main d'œuvre en 2024, fortement impactés par l'indexation des salaires – certain·e·s producteur·rice·s de légumes en plein champ explorent des solutions techniques, comme l'acquisition d'un robot désherbeur laser. Toutefois, cette technologie reste à un stade précoce : les prototypes ne sont pas encore totalement au point, les services après-vente sont incertains, et le coût d'achat reste très élevé, difficilement amortissable, même par un petit collectif d'agriculteurs et d'agricultrices.

Malgré ces défis, quelques signaux positifs apparaissent :

- Des grossistes de légumes bio manifestent un intérêt pour élargir leur panel de fournisseurs wallons, signe d'une reprise progressive du marché.
- Une transformatrice bio locale a récemment décroché un contrat avec la grande distribution pour commercialiser sa gamme de tartinades bio à base de légumes.

- **Circuit long – agro-industrie**

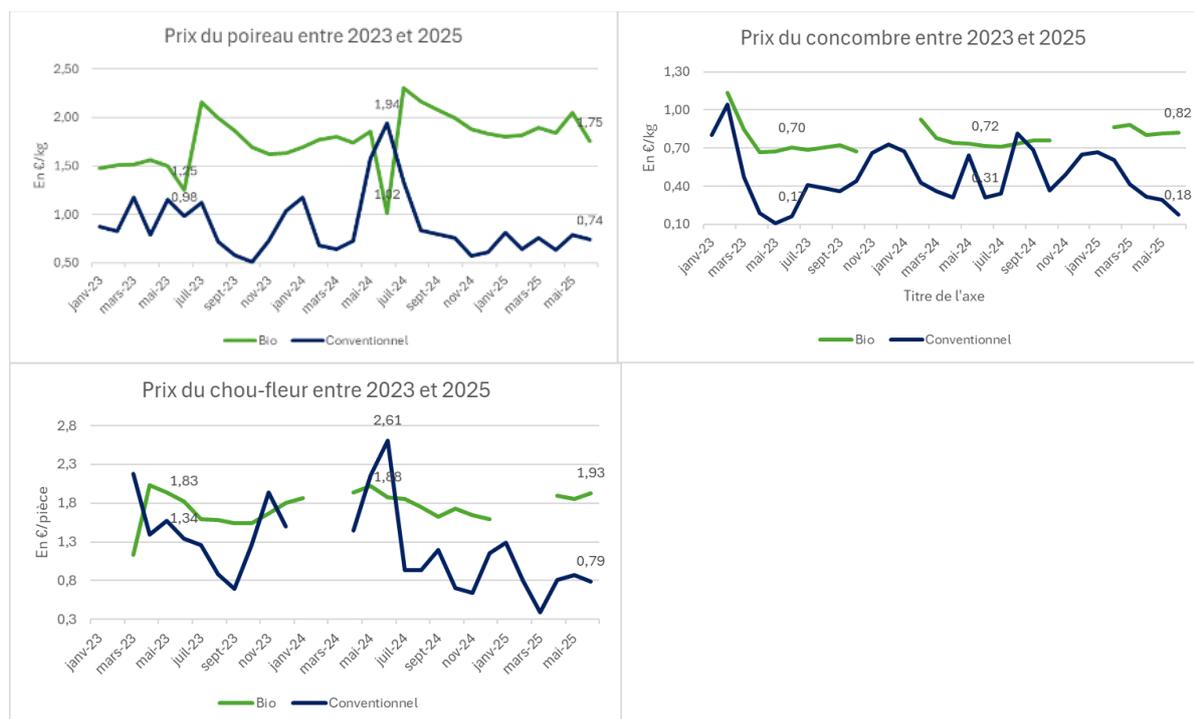
Les producteur·rice·s travaillant avec l'agro-industrie restent satisfaits des reconductions de contrats et des prix proposés.

## Prix

Comme chaque année, nous tentons d'apporter quelques éléments sur l'évolution des prix dans le circuit long. Cependant, il est important de rappeler que nous n'avons pas accès aux contrats ni aux accords commerciaux passés entre producteurs et acheteurs. Notre analyse repose donc sur les prix publiés par le VBT, qui reflètent les résultats des criées flamandes. L'an dernier, à la même période (juin), nous constatons que les prix du poireau et du chou-fleur bio étaient inférieurs à ceux de leurs équivalents conventionnels. Cette situation corroborait avec la frustration des producteur·rice·s bio, qui devaient composer avec une météo difficile tout en investissant plus d'efforts dans les cultures, qui nous disaient obtenir de mauvais prix.

Cette année, la tendance semble être plus favorable : les écarts de prix sont en faveur du Bio, avec des prix de vente largement supérieurs à ceux du conventionnel. C'est un signe encourageant.

Figure 10 : Prix du poireau, concombre et chou-fleur en Belgique (source : VBT)



## Filière fruits

### Arboriculture fruitière

En Wallonie, la majorité des cultures fruitières bio sont de l'arboriculture fruitière (hors fruits à coque et vignes). La surface occupée par ces cultures (essentiellement pommes et poires mais aussi pruniers, cerisiers,...) a augmenté de 103 ha en 2 ans pour atteindre 524 ha.

En basse-tige, l'année 2024 fut un peu compliquée notamment par rapport aux conditions météorologiques. Le coût des différents intrants a également augmenté. Toutefois, la majorité des producteurs contactés disent avoir récolté des quantités correctes et ont pu vendre l'entièreté en vente directe. Un producteur dit remarquer que les client·e·s semblent reprendre confiance dans le Bio. Certain·e·s producteur·rice·s ont augmenté leur prix de vente, d'autres le feront à la prochaine récolte.

L'année 2025 semble être une année à fruits. Au vu du printemps clément, sans grosses gelées, le rendement des pommiers s'annonce prometteur. A l'inverse, la situation est moins favorable pour les poiriers. A cause de la sécheresse et d'un vent du nord juste après la floraison, certaines parcelles ont souffert de la chaleur et le développement des fruits a été freiné. Certains arbres ont perdu entre 50 et 70 % de leurs poires. La quantité de poires sera inférieure à l'année passée.

En haute-tige, la récolte 2025 s'annonce également très bonne. Un opérateur espère doubler le tonnage de fruits par rapport à 2024. Le coût lié au transport, emballage et main d'œuvre engendrerait une augmentation de 10 % du produit par rapport à l'année passée. De même, les pressoirs auraient augmenté leurs tarifs.

Lors de la réalisation de notre observatoire des prix de juin 2025, le prix moyen de vente au consommateur de la pomme bio était de 4,13 €/kg en magasin spécialisé bio et/ou vrac et de 4,62 €/kg en GMS. En juin, très peu d'enseignes proposent des pommes d'origine belge (les stocks étant globalement vides).

La disparition du cuivre est une préoccupation des arboriculteur·rice·s qui espèrent qu'une solution sera trouvée.

## Fraises et petits fruits

- **Conditions climatiques favorables** : Un avantage notable cette saison est que les petits fruits sont restés secs, ce qui a limité les risques liés à l'humidité. On n'a pas observé de fruits gâtés, ni de présence significative de Botrytis. Toutefois, avec l'arrivée conjointe de l'humidité et de la chaleur, il faut être vigilant par rapport au développement de maladies comme l'Oïdium.
- **Fraises** : La saison des fraises a été très satisfaisante, en particulier pour les producteur·rice·s ayant pu compter sur une main-d'œuvre suffisante pour les récoltes.
- **Framboises** : Elles semblent également de bonne qualité cette année.

Les grossistes bio nous ont encore confirmé leur intérêt pour la distribution de petits fruits bio.

## Vignes

Les surfaces de vignes continuent leur progression, avec 27 ha supplémentaires en 2024 par rapport à 2023. La Wallonie recense actuellement **67 agriculteur·rice·s** qui cultivent des vignes bio. Parmi les 67 producteur·rice·s bio cultivant la vigne, 53 en cultivent pour produire du vin et 14 comme raisins de table.

La filière est en plein développement et le potentiel est important. En revanche, le retrait total du cuivre serait problématique pour beaucoup de vignobles bio.

## Noix et noisette

La surface de noix et noisette bio a plus que doublé en 3 ans pour atteindre 209 hectares dont 106 ha de noix et 103 ha de noisettes. La première et seule usine de transformation de noisettes en Wallonie a été inaugurée fin juin.

## Elevages et filières de niche

En 2024, 7 fermes bio wallonnes ont élevé des **canards, pintades et dindons/dindes** pour un total de 5.815 volailles. La Wallonie compte aussi 5 élevages de **bisons** bio, 4 élevages de **cervidés** et un élevage de **bufflonnes**. A noter aussi que l'aquaculture bio wallonne compte deux **piscicultures** de truites en 2024. Et enfin, la Wallonie ne compte plus aucune **ruche** certifiée bio en 2024. La demande est globalement plus importante que l'offre pour ces élevages de niche.

La culture de **plantes condimentaires, aromatiques et médicinales** représente 96 ha en 2024 dont 84 ha de plantes aromatiques et médicinales et 12 ha de plantes condimentaires. Cette culture a plus que doublé entre 2023 et 2024 avec 51 ha supplémentaires. Ces plantes sont cultivées par 27 producteur·rice·s. Un troisième moment de rencontre sur la professionnalisation de cette filière aura lieu lors du Salon Valériane en septembre 2025.

Les **fleurs et plantes ornementales** bio ont été cultivées par 11 producteur·rice·s en 2024 sur un total de 3,5 ha, soit un hectare supplémentaire par rapport à 2023. Une rencontre inédite sur cette filière intitulé « *Fleurs éco-responsables : vers une structuration collective* »

*de la filière wallonne* » sera organisée par Biowallonie et Slow Flowers Belgique en octobre 2025.

La culture du **chanvre textile** s'est développée en 2024 pour atteindre 22 ha. Malgré une demande grandissante, la culture de **lin textile** est, quant à elle, passée de 32 ha à 19 ha. La difficulté provient du manque de spécialistes qui savent suivre la culture du lin textile bio en Wallonie.

Le **houblon** est cultivé par 9 producteur·rice·s sur 4,1 ha au total en 2024 (dont 1,1 ha est en bio et 3 ha en conversion). Le houblon bio représente 16% du houblon cultivé en Région wallonne. Cette production va permettre la relocalisation de l'approvisionnement de brasseries bio, si celles-ci jouent le jeu du local. Hors brasserie, le houblon peut également, dans des proportions bien moindre, être valorisé en herboristerie.

Pour finir, la **filière semences et plants** se développent également sur notre territoire pour atteindre 651 ha en 2024 (dont 578 ha de multiplication de semences, 44 ha de plants de pommes de terre et 29 ha d'autres plants). En mars 2025, une nouvelle filière « *des semences aux légumes* »<sup>17</sup> a été lancée officiellement avec pour ambition la relocalisation de la production de semences, de plants et de légumes.

## Comparaison avec d'autres pays européens

Avec 12,3% de la superficie agricole utile en bio, la Wallonie reste une bonne élève en Europe : la moyenne européenne est à 10,9%. Nos voisins Allemands (11,4%), Français (9,6%), Luxembourgeois (6,3%), Hollandais (4,2%) et Flamands (1,6%) ont des parts bio dans leur surface agricole moindres que chez nous (chiffres de 2023).

En **Flandre**, les chiffres en 2024 ne sont pas encore sortis. Mais les estimations parlent de stagnation. La Flandre reste stable autour de 10 000 ha de bio depuis 2022.

En Europe, il y a des fortes différences entre pays.

- En **France**, le constat est similaire à la Wallonie. La surface bio a baissé de -3,9% (-110.000ha) entre 2022 et 2024. En revanche, le nombre de fermes bio a augmenté. Ce qui montre qu'il y a davantage de petites fermes qui se convertissent au Bio et de grosses fermes qui se dé-convertissent ou arrêtent l'activité. La consommation bio au total a progressé en 2024, mais a baissé en grande distribution.
- En **Allemagne**, la production a continué à augmenter en 2023 (+13%) et en 2024. Au niveau de la consommation, après une baisse en 2022, celle-ci a progressé de +5% en 2023 et de +5,7% en 2024.
- Au **Royaume-Uni**, la production bio a baissé en 2023 et progresse à nouveau en 2024. Au total, le Bio a perdu -1,2% en 2 ans.
- Les surfaces bio de l'**Espagne**, **Italie** et les **Pays-Bas** ont progressé entre 2022 et 2023 de respectivement +13%, +12% et +10%. Ces 3 pays ont augmenté la consommation bio sur leur territoire.

Globalement, les pays européens qui ont développé leur consommation bio intérieure ont vu leurs surfaces bio augmenter.

---

<sup>17</sup> <https://www.dessemencesauxlegumes.be/>





**BIO WALLONIE**  
Le bio aujourd'hui & demain



**BIO WALLONIE**  
Le bio aujourd'hui & demain



PLAN BIO 2030

Avec le soutien de la



**Wallonie**